

**Délibération n° 2017-216 en date du 6 DECEMBRE 2017**  
**Portant demande de subvention LEADER**  
**pour la Halle de Marché à Chénérailles**

L'an Deux Mille Dix Sept, le six décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint Georges Nigremont, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 29/11/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 43	Votants : 51	POUR : 51
Pouvoirs : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 51	

**Présents :** MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, SIMON, PEROCHE, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, ECHEVARNE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, SAINT-ANDRE, PAYARD, VERNADE, JARY, PEYRAUD, LUQUET, D'HULSTER, ALHERITIERE, MEANARD, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE.

**Pouvoirs :** MM. DESCLOUX à NOVAIS, ROBBY à SIMON, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à DESARMENIEN, SIMONET à FAUCONNET, SCHMIDT à JARY, FONTVIELLE à BIGOURET, TOURNAUD à MATHIEU.

**Excusés :** MM. RIBIERE, ROBIN, RICHIN, PERRIER F, MONTEIL, LAVAUD, PLAS, GENDRAUD, BRUNET M, SAUVANET.

**Secrétaire de séance :** Monsieur René ROULLAND

L'ancienne communauté de communes de Chénérailles avait transmis un courrier à Madame la Présidente du GAL du Pays Combraille en Marche en date du 21 septembre 2015 afin de solliciter une subvention de l'Union Européenne au titre du programme Leader du GAL Pays Combraille en Marche.

Le projet consiste en l'extension de la halle de marché de Chénérailles. Elle accueille non seulement chaque mardi le marché au cadran (visio-ventes de bovins entre le marché d'Ussel et celui de Chénérailles), mais aussi le centre d'exportation des chevaux, les foires bimensuelles, les marchés de producteurs locaux et les célèbres foires aux chevaux.

Pendant les périodes de vacances, de nombreuses animations sont prévues afin de redonner une impulsion et de dynamiser le commerce local et en particulier, d'accompagner les producteurs locaux dans leur démarche de vente directe.

Suite à la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des 3 communautés de communes, un dossier de demande de subvention réactualisée au nom du nouvel EPCI est déposé auprès du GAL.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

<b>Montant des travaux HT</b>	<b>429 064,71 €</b>
DETR	150 172,65 €
Conseil Départemental (CCT)	62 926,56 €
Subvention européenne Leader	80 000,00 €
Autofinancement	135 965,50 €

Accusé de réception en préfecture  
023-242300127-20171206-2017-216-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2017  
Date de réception préfecture : 13/12/2017

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuver le plan de financement prévisionnel proposé,
- Autorise le Président à signer le dossier complémentaire de demande aide de l'Union Européenne au titre du Programme Leader du GAL Pays Combraille en Marche,
- Autorise le Président à effectuer toutes les démarches et formalités nécessaires au déroulement de l'opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 13 décembre 2017  
Pour copie conforme, le 13 décembre 2017

Le Président,

**Pierre DESARMENIEN**

